



Swiss[®] Salary **Learn**

Update 5063.002

Date: 23.08.2024
Pour plus d'informations: learn.swissalary.ch



Swiss[®]
Salary

Informations légales

SwissSalary Ltd. se réserve l'application de l'ensemble des droits découlant du présent document.

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit - graphiquement, électroniquement ou mécaniquement, ni copié ou enregistré à l'aide d'un système de stockage d'informations et d'interrogation de données - sans l'autorisation écrite de SwissSalary Ltd.

SwissSalary Ltd. conserve intégralement tous ses droits de propriété intellectuelle, en particulier tous les droits de brevet, de conception, d'auteur, de protection des noms et des sociétés, ainsi que les droits concernant son savoir-faire.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de dommages résultant de l'utilisation d'informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation des programmes et du code source associé. SwissSalary Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes de bénéfice, dommages commerciaux ou tout autre dommage provoqué ou supposé être provoqué, directement ou indirectement, par ce document.

copyright 1998 - 2024 Swisssalary Ltd.

Date de la modification: 23.08.2024

Mentions légales

SwissSalary AG (SwissSalary Ltd.)
Bernstrasse 28
CH-3322 Urtenen-Schönbühl
Schweiz

Tél.: +41 (0)31 950 07 77
support@swisssalary.ch
swisssalary.ch

Média social

Youtube
Facebook
Instagram
LinkedIn
Xing
Twitter

Certification

Swissdec

Index

1	QualityRelease 5063.002 User	
1.1	QualityRelease 5063.002 [5061.202] Einleitung	5
1.2	Downgrade 5061.202	5
1.3	Employé	5
1.3.1	Fiche employé Nationalité Liechtenstein	5
1.3.2	Fiche employé Salaire LPP fictif	6
1.3.3	Fiche employé EasyRapport Visa	6
1.3.4	Copier employé Image personnelle	6
1.3.5	Employé Image Supprimer l'image	6
1.4	Traitement de salaire	6
1.4.1	Impôt à la source Correction du tarif annuel Cantons	6
1.5	Rapport	7
1.5.1	Décompte salaire Commentaire avec %	7
1.5.2	Liste des absences Tri	7
1.5.3	Attestation de l'employeur AC 13ème salaire	7
1.5.4	Décompte Impôt à la source Numéro de décompte	7
1.6	Déclaraion de salaire	7
1.6.1	Annoncer salaire Impôt à la source Paiement complémentaire	7
1.6.2	Annoncer salaire Impôt à la source corrections	7
1.7	Administration	8
1.7.1	Données de base salaires Domaine IS	8
1.8	KLE	8
1.8.1	KLE Suppléant	8
1.8.2	KLE Salaire annuel en cas d'engagement en cours de mois	8
1.8.3	KLE Confirmation de clôture de dossier	8
1.8.4	KLE Groupe de travail bloqué	8
1.9	SwissSalary Budget	9
1.9.1	SwissSalary Budget Fonction dans la structure	9
1.9.2	SwissSalary Budget Groupe d'écriture Forecast	9
1.10	Informations techniques	9
1.10.1	Enregistrements Employee Change Log Politique de conservation des données	9
2	Update 5063.002 Systemadmin	
2.1	SwissSalary-Homepage Téléchargement d'objets et application	10

2.2	Charges/Actualiser les mises à jour et Hotfixes	11
2.3	Ensemble d'autorisation	13

1 QualityRelease 5063.002 | User

1.1 QualityRelease 5063.002 [5061.202] | Einleitung

Chers clients SwissSalary
Chers partenaires SwissSalary

Cette QualityRelease contient des adaptations et des corrections pour les clients qui sont déjà au moins à la version 5063.000 du SwissSalary.

Deux tâche a été mise en œuvre en tant que 5061.202 et est disponible pour les versions correspondantes.

Pour plus d'informations sur le contenu des versions 5063.000 / 5063.001 et 5061.200 / 5061.201, nous vous renvoyons aux manuels correspondants.

L'exécution des mises à jour SwissSalary est de la responsabilité du client. Notre support ou votre partenaire Dynamics365 peut vous aider en cas de besoin. Pour SwissSalary365 (Cloud), cette responsabilité incombe également aux clients et SwissSalary n'effectue pas de mises à jour automatiquement.

Votre équipe SwissSalary

1.2 Downgrade | 5061.202

La version 5061.202 est publiée pour les versions NAV / BC pour lesquelles aucune mise à jour complète n'est disponible depuis la version 5062.000, mais pour lesquelles des tâches isolées sont encore mises à disposition.

Il s'agit de :

Dynamics 365 Business Central Spring' 19 - Version 14 (C/AL)

Dynamics 365 Business Central Fall' 18 - Version 13 (C/AL)

Dynamics NAV 2018

Dynamics NAV 2017

Dans ce manuel, la tâche suivante est incluse dans 5061.201 :

Déclaration de salaire

- 12766 Annoncer salaire | Impôt à la source, Versements complémentaires

Traitement de salaire

- 12656 Impôt à la source | Correction du tarif annuel Cantons

1.3 Employé

1.3.1 Fiche employé | Nationalité Liechtenstein

Task #12845 | 5063.002

Avec 5063.000, une adaptation a eu lieu selon laquelle aucune autorisation de séjour ne doit être attribuée aux personnes de nationalité liechtensteinoise.

Cette modification a été annulée, car il n'existe pas de pratique uniforme et les directives de Swissdec ne contiennent pas d'explications à ce sujet.
S'il n'y a pas d'autorisation de séjour ou de permis de frontalier, le choix peut être mis sur Autre (non suisse).

1.3.2 Fiche employé | Salaire LPP fictif

Task #12817 | 5063.002

Lors des mutations de salaire sur la fiche employé, le message pour l'adaptation de la valeur dans le 'salaire fictif LPP' a été adapté. Il est désormais possible de ne pas adapter le salaire fictif LPP en cas de modification du salaire.

Une adaptation peut être choisie avec une validité à partir du mois actuel ou rétroactive.

1.3.3 Fiche employé | EasyRapport Visa

Task #12801 | 5063.002

Il est désormais possible de saisir 50 caractères sur la fiche employé dans l'onglet EasyRapport dans le champ Visa collaborateur et suppléant visa collaborateur.

1.3.4 Copier employé | Image personnelle

Task #12867 | 5063.002

Désormais, l'image est également copiée lors de la copie de la fiche employé dans un autre mandant. Un message d'erreur apparaissait lors des mutations sur la fiche employé copiée, ce qui a été corrigé.

1.3.5 Employé Image | Supprimer l'image

Task #12858 | 5063.002

Un message d'erreur d'autorisation apparaissait lors de la suppression des photos du personnel. Celui-ci a été corrigé et il est désormais possible de supprimer les images depuis la liste de l'employé ou depuis la fiche employé.

1.4 Traitement de salaire

1.4.1 Impôt à la source | Correction du tarif annuel Cantons

Task #12656 | 5063.002

Lors de corrections tarifaires rétroactives dans les cantons annuels débutant le 1er janvier ou le mois d'entrée, les corrections s'affichaient sous forme de lignes sur le décompte de salaire, ce qui n'était pas correct. Cela a pu être corrigé.

1.5 Rapport

1.5.1 Décompte salaire | Commentaire avec %

Task #12861 | 5063.002

Ne concerne que les clients avec SwissSalary Basis:

Les textes de Commentaires n'étaient pas pris en compte pour le décompte de salaire lorsqu'ils contenaient un signe %. Cela a pu être corrigé.

1.5.2 Liste des absences | Tri

Task #12786 | 5063.002

Les rapports 'Liste des absences A4H' et 'Liste des absences A4T' peuvent désormais être triés sur la base du matricule.

1.5.3 Attestation de l'employeur AC | 13ème salaire

Task #9402 | 5063.002

Si, pour les personnes mensualisées, le 13ème salaire est décompté dans un versement complémentaire après le départ, il est également pris en compte pour l'attestation de l'employeur AC.

1.5.4 Décompte Impôt à la source | Numéro de décompte

Task #12812 | 5063.002

Si les rapports d'impôt à la source sont générés aussi bien mensuellement qu'annuellement via la page Déclarations des salaires, les numéros de décompte des cantons sont désormais à nouveau affichés.

1.6 Déclaration de salaire

1.6.1 Annoncer salaire | Impôt à la source Paiement complémentaire

Task #12766 | 5063.002

La transmission des paiements rétroactifs pour les cantons avec calcul annuel a été adaptée en collaboration avec Swissdec.

1.6.2 Annoncer salaire | Impôt à la source corrections

Task #12749 | 5063.002

La plage temporelle pour laquelle les corrections rétroactives sont prises en compte a été élargie.

1.7 Administration

1.7.1 Données de base salaires | Domaine IS

Task #12849 | 5063.002

Désormais, les champs de l'impôt à la source cantonal sous les données de base salaires (commission de perception, salaire médian, etc.) sont toujours actualisés dans tous les mandants lors de l'importation du tarif, et pas seulement dans le mandant actuellement actif.

1.8 KLE

1.8.1 KLE | Suppléant

Task #12829 | 5063.002

Comme information supplémentaire, il est possible d'enregistrer dans le système les données d'un suppléant. En règle générale, il s'agit d'un bureau fiduciaire. Le délégué (représentant) est un tiers mandaté par l'entreprise (p. ex. fiduciaire, courtier ou autre) qui transmet l'annonce d'événement pour le compte de l'entreprise avec un système ERP certifié Swissdec et qui, selon le mandat et l'accord avec l'entreprise, fait office d'interlocuteur pour toutes les questions liées à l'événement. de l'événement.

1.8.2 KLE | Salaire annuel en cas d'engagement en cours de mois

Task #12791 | 5063.002

Le calcul du salaire annuel total en cas d'entrée en cours de mois a été amélioré.

1.8.3 KLE | Confirmation de clôture de dossier

Task #12538 | 5063.002

Lorsque le cas a été clôturé par l'assurance, nous recevons un message et le statut dans les détails de l'assurance passe à «Communication terminée». La réception de ce statut est reconfirmée à l'assurance par une dernière synchronisation.

1.8.4 KLE | Groupe de travail bloqué

Task #12847 | 5063.002

Si la date de l'incident se situe dans un traitement de salaire dans lequel un Groupe de travail bloqué a été enregistré, la déclaration KLE peut tout de même être transmise.

1.9 SwissSalary Budget

1.9.1 SwissSalary Budget | Fonction dans la structure

Task #12865 | 5063.002

La colonne Fonction peut maintenant être affichée et éditée dans la structure.

1.9.2 SwissSalary Budget | Groupe d'écriture Forecast

Task #12853 | 5063.002

Lors de la prévision, le groupe d'écritures est désormais également écrit, de sorte que même avec des filtres de groupes d'écritures sur la structure, les données apparaissent dans la matrice des schémas.

1.10 Informations techniques

1.10.1 Enregistrements Employee Change Log | Politique de conservation des données

Task #12833 | 5063.002

Certains clients ont signalé qu'ils avaient un grand nombre d'enregistrements dans la table "Employee Change Log". Dans de nombreux cas, cela est dû à des intégrations ou à des synchronisations avec d'autres services. Si cette table devient trop grande, les performances du système peuvent en être affectées. Pour maintenir la taille de cette table, il est désormais possible d'ajouter une politique de conservation qui supprime automatiquement de la table les enregistrements basés sur des critères définis par l'utilisateur. Pour plus d'informations sur la configuration des politiques de conservation dans Business Central, consultez cet article sur Microsoft Learn: <https://learn.microsoft.com/dynamics365/business-central/admin-data-retention-policies>.

2 Update 5063.002 | Systemadmin

2.1 SwissSalary-Homepage | Téléchargement d'objets et application

Je travaille dans le Cloud SaaS de Microsoft Dynamics 365 Business Central (en ligne). Dois-je aussi télécharger et installer les objets sur le site ?

Non.

Sur notre site Web, vous trouverez uniquement les objets et applications pour les versions installées (sur site). Vous pouvez actualiser vos applications directement à l'intérieur de la solution SaaS [actualiser](#).

Nous vérifions les adaptations spécifiques aux clients (ce qu'on appelle les PTE : extensions spécifiques au client) en permanence et avant chaque mise à jour. Elles devraient donc être disponibles comme d'habitude sans aucune action supplémentaire de votre part une fois la mise à jour exécutée. Vous ne devez pas les actualiser.

Comment accédez-vous à la zone client de SwissSalary (exclusivement pour les clients et partenaires SwissSalary onPrem)?

Via <https://swissalary.ch> vous arrivez sur notre site. Cliquez en haut à droite sur Connexion.

Connectez-vous à l'aide des informations de connexion spécifiques à votre entreprise (adresse e-mail). Sélectionnez ensuite la mise à jour NAV (Clients SwissSalary BC/NAV) ou la mise à jour CONSTRUCTION (clients SwissSalary BAU).

Les dernières mises à jour et correctifs à télécharger vous y sont proposés. (SwissSalary onPrem).

Quels autres documents pouvez-vous télécharger ?

Outre la dernière mise à jour, les correctifs logiciels les plus récents (s'ils sont disponibles) sont téléchargés et installés dans SwissSalary. Vous restez ainsi au fait des dernières nouveautés concernant les objets (recommandé).

La bibliothèque des manuels actuels et d'autres informations sur SwissSalary sont actualisées et complétées en permanence, puis publiées via <https://learn.swissalary.ch/FR/>.

Nous avons également créé un portail avec des questions les plus fréquemment posées dans Support sur la page [SwissSalary Frequently Asked Questions \(FAQ\)](#) et nous continuons à l'améliorer.

Comment télécharger un fichier depuis Internet ?

Cliquez sur l'icône correspondante et le téléchargement démarre aussitôt (vous trouverez ensuite le fichier sous "Téléchargements"):

Serai-je informé des nouveautés SwissSalary ?

Nous communiquons sur les canaux les plus divers, par exemple Viva Engage (SwissSalary Partner Network), via la newsletter, le site web et via les actualités du Centre de Rôles.

Avez-vous des questions concernant notre site Web ou le téléchargement ?

Veillez contacter votre partenaire Dynamics 365, envoyez-nous un message électronique à l'adresse support@swissalary.ch ou appelez notre assistance téléphonique au +41 (0)31 / 950 07 77. Nous serons ravis de vous conseiller!

2.2 Charges/Actualiser les mises à jour et Hotfixes

Ces éclaircissements valent uniquement pour les clients qui ont installé les versions (sur site).

1. Téléchargez les objets conformément aux descriptions du chapitre précédent.

REMARQUES IMPORTANTES:

Le manuel utilisateur se trouve sous <https://learn.swissalary.ch/FR/>.

REMARQUES IMPORTANTES:

Le manuel utilisateur se trouve sous <https://docs.swissalary.ch>.

Veuillez vérifier auprès de votre partenaire Dynamics 365 si les ajustements spécifiques au client ont été réalisés. Ils pourraient être perdus si la mise à jour n'a pas été sauvegardée au préalable.

ASTUCE:

Nous vous recommandons de sauvegarder vos données avant de procéder à la mise à jour. Cette précaution n'est généralement pas absolument nécessaire, mais peut s'avérer utile pour des raisons de sécurité.

2. Décompressez le fichier d'objet / de l'application avec WinZip.

3. Ouvrez Dynamics 365 Business Central / Microsoft Dynamics NAV et avec Maj+F12, allez dans Object Designer (Extras -> Object Designer).

Vous voyez maintenant tous les objets qui sont disponibles dans votre base de données BC/NAV.

4. Allez dans Fichier -> Importer.

5. Indiquez le chemin d'accès où vous avez enregistré le fichier FOB/de l'application. Le système tente maintenant de charger le fichier.

6. Une information apparaît ensuite sur l'écran. Confirmez IMPÉRATIVEMENT en cliquant sur OK ou sur Non.

REMARQUE:

Ouvrez TOUJOURS la feuille de calcul d'importation!

7. La feuille d'importation s'ouvre.

REMARQUE IMPORTANTE:

Cliquez ici IMPÉRATIVEMENT sur REPLACE ALL ! Cliquez ensuite sur OK et le processus de chargement démarrera !

Dans RTC Client (à partir de NAV 2015), le message suivant apparaît également (veuillez confirmer en sélectionnant "Force") :

Dans RTC Client (à partir de NAV 2015), une synchronisation est automatiquement requise; veuillez à toujours confirmer ce message en cliquant sur OUI :

8. Les objets sont maintenant dans votre base de données. Une fois l'installation effectuée, le message final suivant s'affiche:

REMARQUES IMPORTANTES:

Après les avoir chargés, nous recommandons de compiler les objets SwissSalary (F11). Veuillez définir un filtre (7) sur **SwS*** dans la liste de la version (F7) et assurez-vous que "**All**" est sélectionné à gauche. Nous attirons votre attention sur le fait que le service BC/NAV doit si possible être redémarré. Généralement, cette opération ne peut être exécutée que par l'administrateur disposant des autorisations adéquates (à lancer uniquement pendant les périodes creuses, quand aucun utilisateur n'est plus connecté).

IMPORTANT:

Dans l'environnement sur site, nous n'offrons AUCUNE prise en charge pour l'importation des applications. Adressez-vous directement à votre partenaire Dynamics 365.

9. Processus de mise à jour

Après avoir chargé les objets avec succès, revenez au menu principal, dans le Centre de rôles de SwissSalary.

Cliquez sur la rubrique Personnel (fiche employé). Le système procède automatiquement à l'actualisation de la mise à jour. L'ouverture du menu principal pour l'actualisation de la mise à jour doit impérativement être exécutée par un collaborateur détenant des droits d'administrateur. Faute de quoi, la mise à jour ne pourra être actualisée. Vous recevrez un message indiquant que le processus a bien été effectué dès que c'est terminé.

Vous trouverez un historique des mises à jour sous Centre de rôles -> Organisation, dans lequel toutes les versions de mise à jour correctement chargées sont recueillies.

Le processus d'actualisation des mises à jour doit impérativement être lancé après chaque mise à jour / Quality Release.

Dans le tableau Excel, vous pouvez voir les objets qui viennent d'être créés ou qui ont été modifiés. Vous trouverez ces objets et ceux qui se trouvent dans la zone d'accès restreint Partenaire sur notre site Web.

Explications concernant les types:

1 = Table

3 = Report

- 4 = Dataport
- 5 = Codeunit
- 6 = XMLport
- 7 = MenuSuite
- 8 = Page
- 9 = Query

Si vous avez besoin d'éclaircissements, adressez-vous directement à votre partenaire Dynamics 365 ou contactez notre assistance.

2.3 Ensemble d'autorisation

À partir de 5062.000, les enregistrements d'autorisation SWS sont automatiquement mis à jour directement avec le processus de migration de mise à jour. La rubrique "Autorisations NAV" n'est plus disponible dans l'organisation SwissSalary et la mise à jour du Store pour les ensembles d'autorisations n'a plus besoin d'être exécutée manuellement. Vous identifierez les ensembles d'autorisations SWS que nous délivrons à l'aide du type "System". Les SUPER utilisateurs ne peuvent plus modifier ces ensembles. Si vous souhaitez créer des droits d'accès spécifiques, vous devez copier un ensemble d'autorisations, procéder aux ajustements dans l'ensemble d'autorisations copié et l'attribuer aux utilisateurs correspondants (nous recommandons cette procédure depuis toujours). Un ensemble d'autorisations copié sera automatiquement associé au type "Défini par l'utilisateur".

Code précédent	Nouveau ensemble d'autorisation	Nom	Art	Nom d'extension	Description
<i>SWS-BUDGET-EDIT</i>	SWS BUDGET PROCESS	Budget - Edit and Process	System	SwissSalary 365	Cet ensemble d'autorisations est utilisé pour créer des structures budgétaires, des budgets FTE, des budgets dans les montants et prévisions.
<i>SWS-BUDGET-READ</i>	SWS BUDGET READ	Read Budget Data	System	SwissSalary 365	Cet ensemble d'autorisations est utilisé pour lire des structures budgétaires, des budgets FTE, des budgets dans les montants et prévisions.
<i>SWS-BUDGET-SETUP</i>	SWS BUDGET SETUP	Admin. Budget Module	System	SwissSalary 365	Cet ensemble d'autorisations est utilisé pour procéder à des paramétrages dans le module SwissSalary Budget. Ensemble d'autorisations classique pour le gestionnaire de salaire.
<i>SWS-EE EDIT</i>	SWS PROCESS	Employee Edit and Run Payroll	System	SwissSalary 365	Cet ensemble d'autorisations est classiquement attribué au gestionnaire de salaire qui doit remplir toutes les fonctions couvertes par la comptabilité salariale. L'utilisateur peut modifier, supprimer, insérer des données dans SwissSalary, mais ne peut modifier les données salariales de base.

SWS-EE READ	SWS READ	Read Employee Data	System	SwissSalary 365	Identique à l'ensemble d'autorisations SWS PROCESS, sauf que les données peuvent seulement être consultées, mais pas modifiées. Droits de lecture uniquement.
SWS-HR EDIT	SWS HR PROCESS	Edit HR (Dynamics 365)	System	SwissSalary 365	Module complémentaire PIS (système d'informations du personnel). Avec cet ensemble d'autorisations, les données peuvent être modifiées, supprimées et insérées dans le PIS.
SWS-HR READ	SWS HR READ	Read HR (Dynamics 365)	System	SwissSalary 365	Module complémentaire PIS (système d'informations du personnel). Droits de lecture uniquement.
SWS-HR SETUP	SWS HR SETUP	Admin.HR Module (Dynamics 365)	System	SwissSalary 365	Module complémentaire PIS (système d'informations du personnel). Avec cet ensemble d'autorisations, des configurations peuvent être effectuées dans le PIS. Gestionnaire de salaire de RH classique.
SWS-KLE EDIT	SWS KLE PROCESS	KLE - Edit and Process	System	SwissSalary 365	Avec cet ensemble d'autorisations, les cas KLE peuvent être remaniés. Quand cet ensemble d'autorisations est accordé, l'ensemble d'autorisations SWS PROCESS ou SWS READ doit également être accordé.
SWS-KLE READ	SWS KLE READ	Read KLE Data	System	SwissSalary 365	Identique à l'ensemble d'autorisations SWS KLE PROCESS, sauf que les données peuvent seulement être consultées, mais pas modifiées. Droits de lecture uniquement.
SWS-ALL	SWS LOGIN	Login Permissions	System	SwissSalary 365	Ensemble d'autorisations spécifique qui doit être attribué à chaque utilisateur SwissSalary. Avec la fonction 'Décompte salaire', le système requiert des informations 'indirectes' sur tous les mandants (contrôle de licence, nombre de collaborateurs pour lesquels le décompte salaire a déjà été effectué dans la base de données générale. Par conséquent, aucune donnée n'est consultable par les mandants restreints).
SWS-POST	SWS POSTING	Payroll Posting	System	SwissSalary 365	Selon les directives du SOX, le gestionnaire de salaire n'est pas autorisé à 'comptabiliser le salaire'.

					Cet ensemble d'autorisations peut être attribué à un utilisateur dans la COFI exclusivement en charge de la comptabilisation salariale. IMPORTANT : Cet utilisateur doit évidemment aussi être activé dans SwissSalary, sous Configuration -> Configuration -> Utilisateur ou, dans la version RTC, sous Gestion SwissSalary-> Utilisateur.
<i>SWS-ST EDIT</i>	SWS SALARY TYPE EDIT	Edit Salary Types	Syst em	SwissSalary 365	Accès illimité pour modifier les genres de salaire. Avec cet ensemble d'autorisations, il est possible de créer, modifier et supprimer des genres de salaire.
<i>SWS-SETUP</i>	SWS SETUP	Admin. SwS Module	Syst em	SwissSalary 365	Ensemble d'autorisations classique pour gestionnaire de salaire.
<i>SWS-SETUP- LIGHT</i>	SWS SETUP LIGHT	Admin. SwS Without User Setup	Syst em	SwissSalary 365	Ensemble d'autorisations identique à SWS-SETUP, sauf qu'aucune modification de l'utilisateur SwissSalary ne peut être effectuée..